

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 14 novembre 2016, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le maire Francis Bouchard

 Messieurs les conseillers

 Martin Gagné
 Luc Gilbert
 Charles Lessard

Sont absents : Mesdames Johanne Bouchard
 Manon Brassard

 Monsieur Réjean Lacasse

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-
 trésorière, Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016 ;
4. Désignation d'un pro-maire pour 6 mois;
5. Dépôt du rapport du maire 2016;
6. Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi que celle des contrats de 2 000 \$ et plus, accordés à un même fournisseur;
7. Date d'adoption du budget 2017;
8. Dépôt des états comparatifs semestriels du 1^{er} mai 2016 au 30 octobre 2016;
9. Dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016;
10. Dépôt de la liste des comptes du mois du mois d'octobre 2016;
11. Camping Bon-Désir :
 - 5.1 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir;
 - 5.2 Dépôt de la liste des comptes du mois du mois d'octobre 2016;
12. Période de questions;

13. Adoption du règlement no. 2016-105 modifiant le règlement de zonage no. 2016-050 et ses amendements en vigueur en vue de remplacer l'art. 4.1.1 en vue de préciser les usages principaux autorisés sur le territoire;
14. Service incendie – présentation d'une demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
15. Projet de mise aux normes du système d'eau potable – offre de services professionnels en ingénierie pour des essais de pompage et suivi de recherche en eau souterraine;
16. Projet de mise aux normes du système d'eau potable – offre de services professionnels en ingénierie pour la programmation des travaux TECQ 2014-2018;
17. Projet de travaux de dragage au quai de la Pointe-à-John- appel d'offres pour la réalisation de travaux de dragage au quai de la Pointe-à-John;
18. Déneigement – offre de services d'un entrepreneur pour le transport de sel de déglacage;
19. Demande de branchement au réseau d'eau potable municipal – La Nord-Côtière, 131, route 138;
20. Correspondance et informations :
 - Randonnée Jimmy Pelletier – demande d'autorisation de passage sur le territoire de la municipalité pour une activité cycliste en 2017, visant à recueillir des fonds pour appuyer des organismes communautaires dans leurs efforts pour promouvoir le sport et la réussite scolaire,
 - Loisirs et Sport Côte-Nord – invitation au gala méritas 2016 15^e édition,
 - Centre de dépannage des Nord-Côtiers- campagne de paniers de Noël, édition 2016,
 - Journal Haute-Côte-Nord – publicité pour campagne de paniers de Noël, édition 2016,
21. Demandes de commandites, d'aide financière ou de cotisation annuelle :
 - Mélanie Malenfant – demande d'aide financière pour la participation de son enfant au club de gymnastique l'Envol de Forestville;
 - Corporation BEST Golf – demande de la Corporation au Fonds Canada 150;
22. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
23. Période de questions;
24. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

16-11-2259 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts suivants à l'item « VARIA » :

- a) Projet d'intégration de la comptabilité du camping Bon-Désir dans le système comptable de la municipalité – offre de services de PG Solutions;
- b) Organisme Les bouleaux blancs – demande de commandite;

et que l'item « VARIA » soit maintenu ouvert.

16-11-2260 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016, tel que présenté.

16-11-2261 Désignation d'un pro-maire pour 6 mois

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner le conseiller Martin Gagné à titre de pro-maire pour une période de 6 mois se terminant en avril 2017.

16-11-2262 Dépôt du rapport du maire 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt du rapport du maire 2016.

16-11-2263 Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi que celle des contrats de 2 000 \$ et plus, accordés à un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des contrats suivants :

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$

NOM DU FOURNISSEUR	DÉPENSES	MONTANT
Consultant S. Dufour	TECQ 2014-2018	3 449.25\$
	- Rechercher eau potable	7 588.35\$
	- Chargé de projet	12 532.28\$
	- FEPTU	16 958.81\$
		7 243.43\$
		3 449.25\$
		5 806.24\$
		5 173.88\$
S.R.V. (Constructions)	Isolation SDQ	2 599.81\$
	Menuiserie – aménagement bureau CJE	8 131.61\$
	Menuiserie – aménagement bureau CJE	4 204.64\$
	Menuiserie – aménagement bureau CJE	2 022.99\$
	Menuiserie – aménagement bureau CJE, CPE et aréna (travaux recommandés par MMQ)	7 734.95\$
Terrassement et pavage SL	Transport de sel	3 046.17\$
	Contrat déneigement SDQ, aréna, caserne	3 965.78\$
	Creuser puit – TECQ 2014-2018	2 355.84\$
	Travaux stationnement CPE	2 207.52\$
	Travaux stationnement CPE	3 173.72\$
	Fondation CPE	2 337.76\$
	Travaux stationnement CPE	11 381.32\$
	Asphaltage rang St-Joseph	18 539.72\$
	Asphaltage rue du village	14 890.41\$
Tremblay Bois Mignault	Honoraire juridique bétons	6 114.60\$
	Honoraire juridique entente CPE	7 098.79\$
	Honoraire juridique Planitaxe	6 971.29\$
	Honoraire juridique Prolongement MTQ	2 646.27\$
	Honoraire juridique Bétons	6 486.69\$
	Honoraire juridique Quai	7 655.39\$
	Honoraire juridique Acquisition nouveau terrain – TECQ 2014-2018	2 322.72\$
VIP Télécom	Réseautage Municipalité	24 703.53\$
	Réseautage camping	22 025.76\$
	Réseautage centre Archéo Topo	11 142.23\$

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

NOM DU FOURNISSEUR	DÉPENSES	MONTANT
Construcsim inc	Projet construction CPE	94 753.27\$
		151 380.51\$
		117 672.36\$
		16 076.64\$
Groupe Puitbec	Projet mise aux normes eau potable et usée, forage puits TECQ 2014-2018	30 278.90\$
Les Entreprises Carl Brassard	Achat et installation lumières de rues	34 952.40\$
		11 037.60\$
Les Fondations Lami	Construction CPE	36 194.13\$
Transport Larouche	Contrat déneigement 2015	34 432.68\$
		Contrat déneigement 2016
Ultima assurance	Assurance	38 026.00\$

16-11-2264 Date et heure d'adoption du budget 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE fixer la date et l'heure d'adoption du budget 2017 au 20 décembre 2016 à 19h.

16-11-2265 Dépôt des états comparatifs semestriels de la municipalité du 1^{er} mai 2016 au 30 octobre 2016

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 176.4 du Code municipal à l'effet que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses pour la période écoulée ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt des états comparatifs semestriels pour la période écoulée du 1^{er} mai 2016 au 30 octobre 2016, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorier.

16-11-2266 Dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016, tel que présenté par la directrice générale.

16-11-2267 Dépôt de la liste des comptes du mois d'octobre 2016 pour la municipalité et la salle de quilles

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT d'octobre 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **201 802.23 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-10		
ACE Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiments	1 791.36 \$
ACE Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiments achat distributeur d'eau et compresseur 350.66\$	2 162.57 \$
Antonio Moreau	Équipements pompiers	428.86 \$
Arcotec	Protecteur de peinture CPE	294.34 \$
Atelier Brisson Gagné	Réparation scie à béton 202.95\$, réparation coupe herbe et lame de tondeuse 147.12\$, réparation vitre arriere camion F-50 et modifier rack arriere 619.15\$, boyaux pour bonbonne de propane 42.53\$	1 011.75 \$
Ate-Sou-Ma	Plaque de base poteau – projet sentier	110.38 \$
Aux mignons potirons	Citrouille décorations Halloween village	85.00 \$
Bétons Provincial	Poussière de pierre stationnement caserne, rues et travaux rang St-Joseph	945.01 \$
BGLA	Honoraire architecte - CPE	2 960.48 \$
Bouthillette Parizeau	Surveillance chantier - CPE	522.55 \$
Carrefour jeunesse emploi	Achat bureau et classeur aménagement bureau urbaniste et travaux publics	114.98 \$
Centre Archéo Topo	Contribution municipale	4 000.00 \$
Commission scolaire de l'Estuaire	Entente protocolaire location polyvalente 2015-2016, entente protocolaire immobilisation	12 086.50 \$
Consultant S. Dufour	Honoraires professionnels projet mise aux normes eau potable et égout – présentation demandes TECQ	20 523.05 \$
Création décor HCN	Toiles solaires bureau caserne et bureau CJE	562.23 \$
Environnement CA	Travaux de caractérisation écologique - TECQ	3 253.79 \$
Environnex	Test d'eau village et camping	641.84 \$
Équipement environnemental terra inc.	#01346 Location sonde de niveau TECQ 2014-2018	853.11 \$
Équipements GMM inc.	Contrat service mensuel (4)	398.32 \$
Fleuriste Escoumins	Décoration inauguration CPE	71.86 \$
G.L.R.	Aliments	91.59 \$
Gauthier transport	Transport	9.25 \$
J.M.B.R. (Rénovations)	Fourniture CPE CJE, sentier	130.54 \$
Javel Bois-Francis	Chlore	317.33 \$
Jean-Yves Bouchard	Honoraire professionnel - urbanisme	1 149.75 \$
Laboratoires d'expertises de Québec	Expertise complémentaire béton	995.44 \$
Le journal Haute-Côte-Nord	Avis public travaux dragage	163.26 \$
Les Consultants Filion, Hansen & ass.	Honoraire professionnel - TECQ 2014- 2018	862.31 \$
Les Entreprises Carl Brassard	Installation disjoncteur et plinthe - CJE	606.87 \$
Librairie Côté ltée	Ensemble connecteur cloison	137.97 \$
Location Yvan Lessard	Location coupe haie	40.25 \$
Mario Duchenes, électrique	Raccordement électrique- installation protecteur de phase pompes égout	1 446.08 \$
Papeterie du Fleuve	Fournitures de bureau - équipement	818.28 \$
Produits BCM ltée	Équipement branchement eau 131, 215 et 220, route 138 - membrane géotextile - sentier	5 215.19 \$
S.R.V. (Constructions)	Transport	367.92 \$
Service aquatique HCN	Contribution piscine	1 437.85 \$
Transport Imbeault	Soudure tracteur – fourniture entretien machineries	110.31 \$
Tremblay Bois Mignault	Honoraire juridique	11 599.05 \$
Veolia ES Canada services industriels inc.	Vidange archéo topo, station pompage et camping	3 599.46 \$
Veolia water technologies Canada inc.	Trousse de fluorine	236.52 \$
VIP télécom	Contrat service mensuel	346.54 \$
TOTAL:		82 499.74 \$
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-10		

La Croix bleue inc.	Assurance collective	1 854.04 \$	6272
Maurice Auger	Remboursement taxes	133.67 \$	6283
Johanne Maltais	Frais conciergerie	445.00 \$	6284
Municipalité Tadoussac	Contrat support ico, examen désincarcération, salaire préventionniste juillet - août, entraide alarme automatique, remplissage cylindre	3 632.71 \$	6285
Municipalité Escoumins	Projet mise aux normes eau potable pour détection fuite d'eau, location équipement pour détection de tuyaux, location détecteur tuyaux d'eau	1 774.57 \$	6286
Gaétan Hovington	Location scie mécanique travaux sentier	144.00 \$	6287
Jacques Racine	Location scie mécanique travaux sentier	72.00 \$	6288
Luc Caron	Domage et intérêt	261.44 \$	6289
Pascal Gaudreault	Achat arrêt de porte, batterie rechargeable, déplacement	199.86 \$	6290
FISA	Cotisation syndicale	112.02 \$	6291
Jean Lambert	Achat matériaux pour fabrication affiche sentier	280.94 \$	6292
Johanne Maltais	Frais conciergerie CJE	112.50 \$	6293
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	300.00 \$	6294
Municipalité Tadoussac	Examen pratique ENAP, examen désincarcération, formation désincarcération achat autos usagées pour formation désincarcération	2 842.48 \$	6295
Poste Canada	Info avis de nettoyage de réseau octobre 2016	59.95 \$	6296
Ministère de la Sécurité publique	Contribution policière 2e versement	20 082.00 \$	6297
Explos-Nature	Camp de jour	3 134.21 \$	6298
Lynda Tremblay	Décoration Halloween village (Jumage)	95.37 \$	6301
Petite Caisse	Repas, frais de poste	52.38 \$	6302
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	352.50 \$	6303
Construcsim inc.	Contrat CPE	16 076.64 \$	6346
Municipalité Tadoussac	Remplissage cylindre	30.00 \$	6349
Guylaine Bouchard	Téléviseur et support conditionnement (remboursement fonds immobilisation commission scolaire)	470.22 \$	6350
Poste Canada	Timbres	293.19 \$	6351
Puisatier Nordic	Forage puit artésien projet TECQ 2014-2018	19 804.44 \$	6353
MGA Geoservice	Essais de pompage TECQ 2014-2018	5 679.77 \$	6354
APSAM	Formation cadennassage	85.00 \$	6360
Municipalité Sacré-Cœur	Entraide incendie véhicule	355.35 \$	6361
Poste Canada	Info municipal 25 octobre 2016	59.95 \$	6364
Michel Lamontagne	Déplacement service incendie	23.40 \$	6366
Pascal Gaudreault	Déplacement service incendie	35.10 \$	6367
Charles Lessard	Déplacement service incendie	80.10 \$	6368
Denis Dufour	Rémunération porte polyvalente	60.00 \$	6369
Mathias Gilbert	Déplacement	23.40 \$	6370
Johanne Maltais	Frais conciergerie municipal, frais conciergerie CJE septembre	520.00 \$	6372
Consultant S. Dufour	Gestion technique TECQ 2014-2018, conseiller technique CPE, chargé de projet installations eau potable TECQ 2014-2018	12 072.38 \$	6374
Bell Canada	Télécommunication caserne	135.88 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte essence petits outils, machineries, génératrice essaie pompage	424.72 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues pont du bassin 59 jrs	30.04 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité caserne 30 jrs	144.23 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité CPE 61 jrs	531.46 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues pont du bassin 59 jrs	596.81 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 687.94 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	11 529.83 \$	Accès D
Videotron	Télécommunication et frais internet	353.42 \$	Accès D
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	40.89 \$	Auto

Hydro-Québec	Électricité station chlore 59 jrs	37.93 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station pompage 58 jrs	209.71 \$	Auto
Patrice Noël	Vaccin (prévention santé-sécurité eaux usées employés municipaux)	57.00 \$	Auto
Patrice Noël	Frais déplacements et téléphone 9 mois	610.41 \$	Auto
Standard Life	Cotisation RPA	1 965.60 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		112 966.45 \$	
TOTAL:		195 466.19 \$	

DÉPENSES SALLE DE QUILLES

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-10			
Bar pression PAD inc.	Location bouteille de gaz 2 ans	321.93 \$	
Création décor HCN	Store pour porte patio	224.78 \$	
G.L.R.	Achat aliments pour bar	115.12 \$	
G.L.R.	Achat aliments pour bar	245.96 \$	
Roussel Informatique	Achat portable	660.88 \$	
VIP Télécom	Fil souple pour HDMI, 2 fils HDMI de 75 pieds	433.46 \$	
TOTAL:		2 002.13 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-10			
SAQ	Alcool	458.91 \$	6299
Jennifer Gauthier	Décoration Halloween , achat ampoules,verres	218.68 \$	6352
Anik Gagnon	Achat aliments pour bar	51.35 \$	6356
Roger Gagnon	Déplacement Forestville pour la boisson à la SAQ	134.46 \$	6358
SAQ	Alcool	803.24 \$	6359
Régie des alcools, des courses et des jeux	Permis licence d'amusement	880.00 \$	6362
Nicolas Gagnon	Musique soirée Halloween	250.00 \$	6363
Sylvie Lalancette	Réparation 2 boules de quilles	70.00 \$	6365
Brasserie Labatt	Bières, crédit	1 331.35 \$	Accès D
Vidéotron	Télécommunication et câble	135.92 \$	Accès D
SOUS-TOTAL:		4 333.91 \$	
TOTAL:		6 336.04 \$	

Comité de gestion du camping Bon-Désir

16-11-2268 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE PRENDRE ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois d'octobre 2016, tels que mentionnés dans le rapport.

16-11-2269 Dépôt et acceptation de la liste des comptes du mois d'octobre 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
 APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée :

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois d'octobre 2016

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant **59 404.08 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES
CAMPING BON-DÉSIR**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2016-10			
ACE Louis-Philippe Lepage	Fourniture entretien bâtiments	578.31 \$	
Atelier Brisson Gagné	Achat remorque	2 759.40 \$	
Communication Radiotech	Location radio	68.81 \$	
Construction S.R.V	Fourniture entretien chemins	3 828.68 \$	
Ferme Camille Deschênes	Transport terre noire	220.00 \$	
Municipalité des Bergeronnes	Test d'eau, vidange fosse septique	1 358.16 \$	
Noël Lessard	Achat bois	4 410.00 \$	
Papeterie Escoumins	Pince	6.64 \$	
Pièces d'autos Deschênes	Fenêtres	3 826.72 \$	
Renaud Bouchard	Déplacement	45.00 \$	
Rénovations J.M.B.R.	Fourniture entretien bâtiments	825.67 \$	
Transport Imbeault	Réparation pneu machinerie	11.50 \$	
TOTAL:		17 938.89 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2016-10			
Raphaël Boulianne	Formation	35.00 \$	737
Justin Lapointe	Formation	35.00 \$	738
Christopher Boulianne	Formation	35.00 \$	739
Carolane Gagné	Formation	75.00 \$	740
Liette Simard	Formation	75.00 \$	741
Marie-France Lepagne	Formation	75.00 \$	742
Luc Gagnon	Formation	75.00 \$	743
Lise Lessard	Formation	150.00 \$	744
Frédéric Otis	Formation	150.00 \$	745
Roger Gagnon	Formation	150.00 \$	746
Renelle Hovington	Formation	300.00 \$	747
Lucie Girard	Formation	300.00 \$	748
Anik Gagnon	Formation	300.00 \$	749
Renaud Bouchard	Formation	300.00 \$	750
Bell Canada (sans frais)	Télécommunication	22.86 \$	751
Bell Canada	Télécommunication	316.72 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.61 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	72.47 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	103.18 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	267.91 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	450.30 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	458.31 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	881.81 \$	Accès D
Revenu Québec	Déclaration TPS-TVQ juillet à septembre	36 249.58 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location machine paiement direct	488.98 \$	Auto
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement paiement par carte de crédit (compte-client)	94.46 \$	Virement
SOUS-TOTAL:		41 465.19 \$	
TOTAL:		59 404.08 \$	

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-11-2270 Adoption du second projet de règlement no. 2016-105 modifiant le règlement de zonage no. 2016-050 et ses amendements en vigueur afin de remplacer l'art. 4.1.1 en vue de préciser les usages principaux autorisés sur le territoire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes est régie par le *Code municipal* et par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2010-050 et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité poursuit des projets de mise en place d'équipements d'utilité publique au regard de son approvisionnement en eau potable et d'épuration de ses eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE'il y a lieu de remplacer l'article 4.1.1 du règlement de zonage afin de préciser plus particulièrement les usages pouvant être autorisés dans l'ensemble du territoire, en particulier dans le cas d'équipements d'utilité publique mis en place à l'instigation d'une municipalité ou d'un gouvernement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné relativement à ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 12 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le second projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 11 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QU'un avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été affiché au bureau municipal et aux lieux d'affichage officiel;

POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter le règlement 2016-105 qui suit :

1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

2. REMPLACEMENT DE L'ARTICLE 4.1.1 PORTANT SUR LES USAGES PRINCIPAUX AUTORISÉS

L'article 4.1.1 du Règlement de zonage 2010-50 est remplacé par l'article 4.1.1 qui suit :

« 4.1.1 Usages principaux autorisés

Les usages principaux autorisés sont identifiés par zone à la grille des spécifications.

Toutefois, qu'ils soient ou non autorisés spécifiquement ou généralement à cette grille, les usages suivants sont autorisés dans l'ensemble du territoire municipal sous réserve de l'application des lois et règlements en vigueur et des autorisations requises en vertu de ces derniers, soit :

A. Les infrastructures linéaires suivantes :

- a) Les infrastructures de transport telles qu'autoroutes ou routes ;
- b) Les réseaux de transport actif (réseaux piétons et cyclables) ;
- c) Les sentiers de motoneige ou de quad ;
- d) Les infrastructures de transport d'électricité et de gaz ;
- e) Les réseaux privés d'aqueduc ou d'égout excluant les puits d'eau potable et les installations d'épuration des eaux usées ;
- f) Les pipelines et autres semblables infrastructures.

Ces infrastructures doivent toutefois faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble dûment approuvé par la municipalité en considération des dispositions du règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble en vigueur dans la municipalité des Bergeronnes.

B. Les équipements d'utilité publique réalisés sous l'égide d'un pouvoir public (municipalité, MRC, gouvernements) :

- a) en vue du captage d'eau de surface ou souterraine, y compris les bâtiments, usines, équipements de traitement, aires de protection de l'eau souterraine ou de surface, selon l'éventualité, destinés à l'approvisionnement en eau potable et de la desserte de réseaux d'aqueduc sur le territoire municipal ou régional ; de tels captages à des fins autres (ex. industrielle, embouteillage...), ou par d'autres organisations, s'ils sont autorisés, le sont à la grille des spécifications.
- b) en vue du traitement des eaux usées de la municipalité (étangs d'épuration, usines...), y compris les bâtiments, équipements, aménagements, procédés, aires de protection, en vue de la desserte de réseaux d'égout sur le territoire municipal.

C. Les équipements de nature portuaire, tels que quais, marinas, port sous l'égide d'un pouvoir public.

Ces équipements doivent toutefois faire l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble dûment approuvé par la municipalité en considération des dispositions du règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble et de leur adaptation au contexte. »

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur en conformité des dispositions de la Loi.

ADOPTÉ AUX BERGERONNES

CE 14^e jour de novembre 2016

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

16-11-2271 Service incendie – présentation d’une demande d’aide financière au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d’un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d’assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s’inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d’équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d’urgence;

CONSIDÉRANT QU’en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d’apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d’un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d’urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l’acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes désire bénéficier de l’aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I et 1 officier non-urbain ONV au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d’urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l’intermédiaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord en conformité avec l’article 6 du Programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE présenter une demande d’aide financière pour la formation de 4 pompiers dans le cadre du Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

**16-11-2272 Projet de mise aux normes du système d'eau potable –
offre de services professionnels en ingénierie pour des
essais de pompage et suivi de recherche en eau souterraine**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, de nouveaux piézomètres ont été forés en septembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'un des nouveaux forages, le TF-10 présente une qualité d'eau intéressante, justifiant d'y effectuer d'autres essais de pompage;

CONSIDÉRANT QUE Consultant S. Dufour offre ses services sur une base horaire au taux de 100, \$/h (tx. en sus) afin d'assurer la gestion de la démarche des essais de pompage ainsi que le suivi que cela nécessite pour un total de 195 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de service de Consultant S. Dufour aux conditions mentionnées ci-haut.

**16-11-2273 Projet de mise aux normes de l'eau potable, des eaux
usées et des infrastructures routières – offre de services
professionnels en ingénierie pour la programmation des
travaux TECQ 2014-2018**

CONSIDÉRANT QUE Consultant S. Dufour, mandataire pour la municipalité dans le projet de mise aux normes de l'eau potable, des eaux usées et des infrastructures routières, offre ses services sur une base horaire au taux de 100, \$/h (tx. en sus) afin d'assurer la gestion de la programmation des travaux TECQ 2014-2018 que cela nécessite pour un total de 180 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de service de Consultant S. Dufour aux conditions mentionnées ci-haut.

**16-11-2274 Projet de travaux de dragage au quai de la Pointe-à-John-
appel d'offres pour la réalisation de travaux de dragage
au quai de la Pointe-à-John**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes (ci-après appelée : la « *Municipalité* »), mandataire pour la Régie de développement de la Pointe-à-John, a lancé un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de dragage au quai de la Pointe-à-John;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une subvention de la MRC pour la réalisation de ces travaux dans le cadre de sa politique de soutien aux projets structurants au montant de 7 500, \$;

CONSIDÉRANT QUE les Affaires autochtones et du Nord Canada subventionnent également ces travaux pour un montant de 125 000, \$;

CONSIDÉRANT QU'à la date d'ouverture des soumissions, soit le 2 novembre 2016, deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres, aux prix suivants :

- Dragage Océan DM inc. : 315 721,35 \$ taxes incluses;
- Les Entreprises P.E.C. inc. : 625 464 \$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'analyse de la conformité des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission conforme est celle de Dragage Océan DM inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accepte la soumission de Dragage Océan DM inc. au montant de 315 721,35 \$ (taxes incluses) pour la réalisation de travaux de dragage au quai de la Pointe-à-John;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution,

QUE la municipalité octroie le contrat pour la réalisation des travaux de dragage à Dragage Océan DM inc. conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission, pour un montant de 315 721,35 \$ incluant les taxes applicables, étant entendu que les travaux faisant l'objet d'un prix unitaire seront payés en fonction des quantités réelles de matériaux dragués et/ou du nombre d'heures réel d'attente en raison de la présence de mammifères marins dans la zone des travaux,

QUE les deniers nécessaires au paiement de ce contrat soient puisés à même le surplus réservé, affecté au quai,

DE transmettre une copie de la présente résolution à tous les soumissionnaires ayant déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres.

16-11-2275 Dénéigement – offre de services d'un entrepreneur pour le transport de sel de déglçage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire confier le transport de sel de déglçage à l'entreprise privée;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres publiques, seule l'entreprise Les constructions SRV inc. a déposé une soumission dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT QUE la soumission a été analysée et jugée conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité adjuge à l'entreprise Les constructions SRV inc. le transport de sel de déglacage au prix de 3 139,89 \$ (taxes en sus) tel qu'il apparaît à la soumission, le tout selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres,

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le contrat.

16-11-2276 Demande de branchement au réseau d'eau potable municipal – La Nord-Côtière, 131, route 138

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de branchement au réseau d'eau potable de la municipalité de l'entreprise Coopérative la Nord-Côtière, du 131, route 138 pour l'implantation d'un nouveau garage situé au 133, route 138;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau bâtiment est situé le long de la route 138, soit en dehors du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QU'aux fins d'une autorisation pour un bâtiment situé en dehors du périmètre urbain, certaines conditions doivent s'appliquer;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité permet le branchement au réseau d'eau potable de la municipalité du nouveau garage de la Coopérative la Nord-Côtière situé au 133, route 138,

QUE la condition d'usager situé en dehors du périmètre urbain s'applique aux fins d'avoir obtenu les droits de passage dans le cas où la conduite passe sur un terrain privé et assumer les frais notariés ou tout autre, nécessaire à l'enregistrement de ce droit,

QUE l'usager s'engage à exécuter les travaux de branchement sur la partie publique (route 138) et privée, conformément aux règlements d'urbanisme en vigueur et en défrayer les coûts,

QUE la conduite de branchement devra être soit en PE-X conforme à la norme CSA B137.5 ou en cuivre de type K mou,

QUE l'usager doit protéger son installation contre le gel, les fuites d'eau et doit conserver un accès facile à la valve d'eau,

QUE tous les coûts d'entretien du branchement en aval de la boîte de service sont assumés par l'usager,

QUE la municipalité ne peut être tenue responsable d'une pression trop faible à l'extrémité du branchement,

QU'il est interdit de raccorder d'autre branchement sur le branchement de l'usager dans le but d'alimenter en eau d'autres bâtiments.

Correspondance et informations :

16-11-2277 Randonnée Jimmy Pelletier – demande d’autorisation de passage sur le territoire de la municipalité pour une activité cycliste en 2017, visant à recueillir des fonds pour appuyer des organismes communautaires dans leurs efforts pour promouvoir le sport et la réussite scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Lessard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise le passage de La randonnée Jimmy Pelletier sur le territoire de la municipalité, selon l’itinéraire proposé entre le 26 juin 2017 et le 30 juin 2017.

Correspondance et informations (suite)

- Loisirs et Sport Côte-Nord – invitation au gala méritas 2016 15^e édition,
- Centre de dépannage des Nord-Côtiers- campagne de paniers de Noël, édition 2016,

16-11-2278 Journal Haute-Côte-Nord – publicité pour campagne de paniers de Noël, édition 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser une contribution de 75, \$ pour une publicité dans le journal Haute-Côte-Nord pour la campagne de paniers de Noël, édition 2016.

Demandes de commandites, d’aide financière ou de cotisation annuelle :

16-11-2279 Mélanie Malenfant – demande d’aide financière pour la participation de son enfant au club de gymnastique l’Envol de Forestville

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser une participation financière de 80, \$ à Mme Mélanie Malenfant pour l’inscription de son enfant au club de gymnastique l’Envol de Forestville.

16-11-2280 Corporation BEST Golf – demande d’appui de la Corporation au Fonds Canada 150

CONSIDÉRANT QUE le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a mis en place le Fonds Canada 150, une initiative de financement qui a pour but de faire la promotion des valeurs, de la culture et de l’histoire du Canada et de

créer, pour les Canadiens, des occasions de participer à des activités qui contribuent à renforcer un sentiment de fierté et d'appartenance au Canada;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce Fonds, la Corporation BEST Golf de Tadoussac a monté un projet et désire obtenir l'appui des municipalités du secteur BEST concernées par le projet;

CONSIDÉRANT QUE 2017 marquera le 150e anniversaire de la confédération et qu'il s'agit d'une occasion unique pour les villages de célébrer leur histoire et d'affirmer les richesses qui se trouve dans sa région;

CONSIDÉRANT QUE les activités diversifiées prévues au projet cadrent avec les objectifs visés par le Fonds, soit, entre autres, de faire participer la population de tous les âges, faire valoir le patrimoine culturel et sportif du secteur BEST, en particulier, de faire connaître davantage les musiciens, artistes et artisans locaux, de favoriser le développement du dynamisme culturel de la communauté et renforcer les liens intercommunautaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil soutienne le projet et appuie la demande d'aide financière présentée par la Corporation BEST Golf de Tadoussac dans le cadre du Fonds Canada 150, du ministère du Patrimoine canadien (PCH) dont les activités se tiendront au club de golf de Tadoussac entre le 15 avril 2017 et le 15 octobre 2017.

VARIA :

16-11-2281 Projet d'intégration de la comptabilité du camping Bon-Désir dans le système comptable de la municipalité – offre de services de PG Solutions

CONSIDÉRANT QUE depuis le rapatriement de la gestion du camping Bon-Désir à la municipalité, la comptabilité se fait sur un système comptable indépendant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'intégrer la comptabilité du camping Bon-Désir à celui de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission au fournisseur actuel du système comptable de la municipalité, PG Solutions;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter la soumission de PG Solutions pour la préparation, la configuration et l'installation du logiciel en vue de créer la nouvelle organisation, le camping Bon-Désir, au système comptable de la municipalité pour un montant de 700, \$ (taxes en sus).

16-11-2282 Organisme Les bouleaux blancs – demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de verser un montant de 100, \$ à l'organisme Les
bouleaux blancs des Escoumins pour renouveler la publicité de la salle de
quilles sur le panneau publicitaire affiché à l'intérieur du relais.

Période de questions :

Le maire répond aux questions de l'assistance

16-11-2283 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de
la séance. Le maire déclare la séance close à 19h32.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*